

ses membres ont dû faire de la contrebande pour pouvoir mener le train de vie auquel leurs performances sportives les autorisent, ou, si l'on veut, qu'ils doivent mener pour obtenir de tels résultats sportifs.

Depuis, il est apparu que les footballeurs hongrois de première ligne gagnent cinq fois plus qu'un ouvrier hongrois (il est vrai que ces derniers gagnent à peine le minimum vital). L'équipe nationale hongroise — formée d'amateurs — a gagné les Jeux Olympiques 1952.

Je n'ai pas l'intention d'épingler ces trois ou quatre personnages ou de les diminuer. Je les cite entre des centaines et même des milliers comme exemples de l'inexistence de l'amateurisme olympique. Je ne critique pas leurs performances sportives qui sont, dans le cas de Zatopek comme dans celui de Puskas, inattaquables.

En Amérique, la situation n'est pas bien différente aujourd'hui ; dans beaucoup d'autres Etats, de la Chine à l'Albanie, c'est pire.

Je propose donc qu'on entrouvre un peu la clôture des paragraphes au lieu de la fermer davantage.

J'estime qu'il est injuste que des milliers de sportifs publiquement subventionnés puissent participer aux Jeux Olympiques, tandis que quelques-uns doivent rester à la maison parce qu'ils ne peuvent pas renoncer au salaire d'ouvrier qu'ils reçoivent. D'autres encore ne peuvent faire le voyage aux Jeux Olympiques que si leurs femmes gagnent la vie de la famille.

A l'heure actuelle, ce ne devrait pas être la fortune privée ou la profession qui décident de la participation aux Olympiades, mais une stricte réglementation concernant le remboursement du manque à gagner. Ainsi, même économiquement faible, celui qui est payé à la semaine ou à l'heure, peut, s'il est qualifié, participer à cette manifestation mondiale du sport et à d'autres compétitions internationales sans que les charges et sacrifices financiers soient insupportables.

Si la définition orthodoxe de la règle de l'amateurisme avait seulement ralenti la

dégénérescence de l'idée de l'amateurisme, je serais plus tolérant. Mais elle a eu, jusqu'à présent, un résultat contraire. Les mêmes messieurs qui ont adopté l'insensée déclaration sur parole d'honneur, ferment les yeux depuis des années pour ne pas être obligés de constater partout les infractions ouvertes à la dite règle.

N'est-ce pas scandaleux, qu'en 1949 encore, une équipe victorieuse de cavaliers a pu (à dû ???) être disqualifiée parce que, à côté des deux officiers, un sergent-major, nommé temporairement officier, en faisait partie ? Seuls les officiers étaient considérés comme amateurs (lire : gentlemen).

Après ce fait honteux, cette partie de la réglementation en question fut légèrement modifiée. Maintenant les sergents-majors sont considérés comme amateurs (= gentlemen), mais les grades inférieurs sont toujours exclus, pour ne pas parler des non-gradés, qui sont, comme auparavant, considérés comme non amateurs. Mais il n'y a aucun doute pour moi, un caporal, par exemple, ou un simple dragon, qualifié comme sportif, est un amateur incomparablement plus pur que la plupart des officiers de cavalerie, à moins qu'il soit d'une très riche famille.

Souvent, les officiers sont instructeurs dans les grandes institutions militaires de cavalerie, ils ne font rien d'autre que d'aller à cheval toute la journée, c'est-à-dire s'entraînent et ils ont en outre à leur disposition toute une équipe de camarades et de sous-officiers pour les aider. Mentionnons encore qu'au surplus, ils dressent les chevaux ou les font dresser par les sous-officiers pour les revendre avec un bon bénéfice !

Je cite ces quelques exemples parmi une foule d'autres parce qu'ils prouvent clairement que la réglementation actuelle de l'amateurisme plonge ses racines non pas dans le sport de notre temps, mais dans une société aujourd'hui disparue.

Dans sa forme actuelle, la réglementation de l'amateurisme aux Jeux Olympiques, a perdu sa raison d'être.

D' Willy Meisl.

Réponse de M. Avery Brundage

à l'article du Dr Willy Meisl sur :

« La réglementation de l'amateurisme est antisociale »

L'article du D^r Meisl, publié dans le présent numéro du Bulletin du Comité International Olympique exprime très bien certaines opinions largement répandues. Je suis d'accord avec la majorité des vues exprimées par le D^r Willy Meisl, mais en ce qui concerne certaines des conclusions contenues dans son

article, je trouve qu'elles sont inexactes. Je diffère d'opinion sur les points suivants :

Je ne puis croire que les amateurs aient une attitude méprisante vis-à-vis des professionnels. Un amateur aime le sport avant tout, et de ce fait, il admire toute performance impeccable réalisée par n'importe qui.

C'est une erreur assez courante de croire que, de nos jours, les fils de pères fortunés sont favorisés. Si tel était le cas, comment expliquer le fait que la majorité des champions d'athlétisme, s'ils ne sont pas pauvres, ne sont certainement pas fortunés ? Sur une période d'une cinquantaine d'années, je ne me souviens pas d'avoir vu un seul champion provenant de milieux fortunés. La majorité des fils de parents riches ont trop d'occasions de se divertir d'autre manière. Ils refusent de s'astreindre à faire les sacrifices nécessaires pour devenir champions. D'autre part, toute personne qui consacrerait la journée entière à l'entraînement sportif serait rapidement surentraînée. La journée de 8 heures est universellement reconnue de nos jours, et la semaine anglaise (5 jours) est en train de le devenir. Qu'il soit étudiant ou ouvrier, l'athlète dispose donc suffisamment de temps libre pour pouvoir s'entraîner dans ses moments de loisir sans que cela entrave ses études ou sa profession ; Roger Bannister et maints autres champions sont des preuves convaincantes de ce que j'avance.

D^r Willy Meisl a raison quand il affirme qu'au XIX^e siècle, l'amateurisme était plutôt d'ordre social, mais on a évolué depuis ce temps-là. C'est l'interprétation de l'amateurisme qui était fautive et non les règlements actuels. Un amateur peut être une nullité ou un champion, il peut être riche ou pauvre, ignorant ou lettré ; peu importe, un amateur est celui qui s'adonne au sport uniquement par goût et pour se divertir sans en tirer un profit matériel quelconque.

Je me range à l'opinion du D^r Meisl quand il affirme que l'athlète professionnel peut être un excellent sportsman. Les qualités d'un bon sportsman et l'amateurisme sont deux choses totalement différentes qu'il ne faut pas confondre, quoique tout bon amateur soit supposé avoir les qualités d'un bon sportsman. De nos jours, le sport professionnel organisé est soumis à un contrôle très strict et toutes les infractions aux lois du fair play du sport sont pénalisées aussi bien qu'elles le sont dans le cas de l'amateurisme.

C'est le terme *sport amateur* qui est redondant et constitue un pléonasme ; vu qu'il s'agit de sport, il doit être de ce fait amateur. Le soi-disant *sport professionnel* n'existe pas ; vu qu'il s'agit d'une profession, ce n'est pas un sport, puisque ce dernier est une création.

L'adjonction si critiquée des cinq mots de la formule d'engagement de l'athlète dans les règlements olympiques, lorsqu'il doit déclarer être amateur et « avoir l'intention de le demeurer » ne signifie pas que l'athlète s'engage à ne jamais devenir professionnel ; comme le dit le D^r Meisl : cette formule ne change la règle en aucune façon du fait que l'athlète qui a l'intention de devenir professionnel perd et a toujours perdu immédiatement sa position d'amateur. Du fait de la fautive interprétation de ces cinq mots, on a décidé de les supprimer de la formule d'engagement.

En ce qui concerne la législation olympique de l'amateurisme, le D^r Meisl l'accuse d'être « stupide, hypocrite et contraire aux principes moraux ». Il affirme que personne, moi compris, ne pense que les participants aux Jeux Olympiques pratiquent le sport « uniquement pour se distraire ». En plus, il me cite comme exemple pour illustrer sa déclaration. Ce que le Dr Meisl dit est peut-être vrai en partie, mais à mon avis, ses arguments sont spécieux.

La majorité des athlètes de ma génération ont pratiqué le sport uniquement pour leur propre plaisir. J'admets que de nos jours, la situation a changé, particulièrement aux Etats-Unis où la majorité des jeunes athlètes de talent reçoivent des bourses et faveurs spéciales pour faire des études à l'université, en raison de leurs aptitudes dans le domaine de l'athlétisme. Ce système est mauvais, je l'admets, mais c'est notre système social et nos méthodes d'éducation plutôt que le code olympique qui devraient être blâmés. Si ces jeunes gens étaient élevés à reconnaître les principes et les avantages de l'athlétisme amateur, ils préféreraient conserver leur qualité d'amateur, et résisteraient à la tentation de gagner facilement quelques dollars. (C'est malheureux qu'il n'y ait pas plus de journalistes de publications sportives écrivant sur les avantages offerts par l'athlétisme amateur.)

Quant à ce qui me concerne personnellement, si le D^r Meisl s'imagine que n'importe qui peut obtenir un contrat pour la construction d'un gratte-ciel de trois à quatre millions de dollars, du fait qu'il sait lancer le disque, il est dans une profonde erreur. C'est certainement vrai qu'un athlète qui obtient le titre de *champion amateur*, doit faire preuve de qualités morales qui lui assurent une certaine renommée et publicité dans le monde. Mais ce sont ses qualités morales et sa personnalité qui le mettent en valeur et le conduisent au succès, plutôt que ses qualités d'athlète. Si j'ai « eu du succès dans le monde des affaires » je l'attribue au fait que j'ai toujours été un amateur. De plus, je n'ai acquis les avantages matériels que l'on m'attribue que bien des années après que j'eus cessé de prendre une part active dans les concours d'épreuves sportives.

S'il existe des compétiteurs qui participent aux Jeux Olympiques sans répondre aux règlements olympiques, c'est parce que ces derniers n'ont pas été imposés et non parce qu'ils ne sont pas applicables. Je citerai un exemple, celui du football aux Etats-Unis qui, avant l'introduction des bourses pour athlètes était infiniment plus intéressant et captivant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le D^r Meisl dit que la loi régissant l'athlétisme amateur en est venue au point de miner la morale et que le respect de la loi a disparu. Je crains qu'il ne mette la charrue devant les bœufs, ou plutôt qu'il ne confonde les causes et les effets. C'est malheureusement le niveau des principes moraux qui a baissé et nous nous efforçons de le relever. En ce qui

concerne les sports d'équipe, je ne suis pas certain que le D^r Meisl ait tort, car dans les conditions actuelles où nous vivons, il est quasiment impossible d'empêcher les sports d'équipe d'être utilisés à des fins commerciales. C'est pour cette raison que nombreux sont ceux qui désirent exclure les sports d'équipe du programme des Jeux. Les sports d'équipe ont été introduits dans les Jeux malgré les vives protestations du Baron de Coubertin, opposition manifestée d'ailleurs par chaque président du Comité International Olympique depuis lors.

Comme je l'ai déjà dit, la majorité des athlètes sont plus souvent relativement pauvres que riches ; en revanche, à ma connaissance, aucun athlète n'a jamais dû s'abstenir de participer aux Jeux Olympiques pour des raisons financières. En premier lieu, tous les concurrents membres de délégations olympiques ont leurs dépenses de voyage et d'entretien remboursées. Dans les rares cas où la femme ou l'enfant auraient à souffrir de privations, la famille, le patron, les amis personnels, la paroisse ou la commune, réalisant que c'est un grand honneur d'avoir un athlète choisi pour concourir dans les Jeux, se sont empressés de venir à leur aide. C'est cette bonne charité, tant soit peu désuète, qu'il serait bon

d'encourager. Les subsides organisés pour manque à gagner sont une chose différente parce crue dès qu'ils entrent en jeu et deviennent une nécessité le sport cesse d'être amateur du fait qu'il s'immisce dans la profession de l'athlète.

En ce qui concerne les Jeux Equestres auxquels le D^r Meisl fait allusion, c'est grâce à l'intervention du Comité International Olympique que la position de ce sport a été rectifiée.

Les Jeux Olympiques sont et doivent rester amateurs, car sans cela ils ne peuvent plus exister. Le D^r Meisl dit lui-même que « le sport pour l'amour du sport est le seul remède contre la dégénérescence du sport ». On n'a pas aboli les dix commandements du fait qu'ils sont parfois violés ! Considérons bien les avantages qu'offre l'amateurisme ; ils ne manquent pas d'être importants même s'ils ne sont pas toujours tangibles. A la place de la conclusion tirée par le D^r Meisl pour qui l'amateurisme olympique n'a plus de « raison d'être » ne serait-il pas préférable de le reconnaître comme un phare qui éclaire le chemin à suivre des jeunes gens qui veulent échapper au matérialisme moderne et à la chasse « aux dollars » pour se réfugier dans une atmosphère plus pure et plus heureuse ?

Une opinion . . .

La leçon des Jeux de Melbourne

L'idée olympique a triomphé... mais il faut songer à moderniser l'olympisme.

par Gaston Meyer de « L'Equipe », Paris

« Les Jeux sont morts ! Vivent les Jeux ! »

La flamme s'est éteinte à Melbourne ; elle brillera plus claire et plus vive à Rome dans quatre ans. Quatre ans sont bien vite passés.

On pouvait tout craindre en novembre dernier. Le monde se réveillait au bruit des bottes ! Certains se demandaient si le moment était bien choisi pour grouper l'élite de la jeunesse de tous les pays sur cette terre lointaine, dont on mettait en doute les capacités d'organisation et même les facultés de comprendre exactement de quoi il s'agissait.

Nous savions que Melbourne n'effacerait pas Helsinki, capitale de la Finlande, paradis terrestre du sport. Nous savions que la saison fixée et le climat extrême de l'Australie pouvaient compromettre la préparation et le comportement des athlètes. C'est pourquoi nous n'avons pas été déçus ; l'organisation eût pu sans doute être meilleure, les techniques plus éprouvées, les luttes plus vives, les performances plus belles, mais le bilan sportif de Melbourne demeure largement positif.

Est-ce à cause des Jeux Olympiques, dans une mesure même infime, qu'aux alentours du 15 novembre, une semaine avant l'ouverture solennelle, le bruit de bottes s'est progressivement estompé ? Nous avons constaté

pourtant une sorte de trêve tacite des propos agressifs... Les exploits de Bobby Morrow et de Vladimir Kuts suivis par ceux de Jon Henricks et de Murray Rose, *les quatre noms de ces Jeux*, ont contribué, par la suite, à détourner l'attention, pour un temps, des événements qui endeuillent le monde.

Tout a été sauvé à Melbourne, de l'esprit qui doit animer les Jeux Olympiques. Les Hongrois, par miracle, ont pu concourir et aucun incident vraiment grave n'a terni le déroulement des compétitions.

Sofia et l'amateurisme

Certes, le moment est venu sans doute, de moderniser les Jeux Olympiques. En septembre prochain, à Sofia le Comité International Olympique se réunira pour traiter d'un seul problème, celui de l'amateurisme (mais aussi un second qui est précisément celui du programme futur des Jeux. *Réd.*). Dans ce domaine particulier, les esprits évoluent progressivement. Certains admettent — jusqu'ici en privé — que si les professionnels étaient acceptés, à la condition bien entendu que *leur seule récompense* soit l'une des médailles ou des diplômes décernés, l'amateurisme serait